

XI. APPROBATION RPOS 2023 ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2023 du service Assainissement d'Echilleuses.

XII. ÉTUDES VOÛTES ÉGLISE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que lors du précédent conseil, il avait été reporté la décision concernant les devis pour l'instrumentalisation et le sondage du sol de l'Église par manque de plus d'information. Après échange avec le bureau d'étude, il indique que le sondage du sol est obligatoire afin d'être sûr que le problème de l'Église ne vient pas de là. Pour rappelle les devis s'élèvent à 4 940.00 € pour le sondage du sol et 9 550.00 € pour l'instrumentalisation. Monsieur le maire indique par ailleurs que ces travaux sont subventionnable par le département. Le conseil accepte ce devis d'un montant de 4 940.00 € HT soit 5 928.00 € TTC pour le sondage du sol et 9 550.00 € HT soit 11 460.00 € TTC pour l'instrumentalisation. Il autorise le maire à signer ces devis et à déposer un dossier de demande de subvention.

XIII. SÉCURITÉ / MAINTENANCE INFORMATIQUE

Monsieur le Maire présente au conseil les devis de l'entreprise XEFI PUISEAUX concernant la sécurité/maintenance des postes informatiques de la mairie, l'un d'un montant de 280.20 € HT mensuel pour le contrat de maintenance et l'autre d'un montant de 1 015.00 € HT pour la mise en service du Firewall.

Le conseil accepte ces devis d'un montant de 280.20 € HT soit 336.24 € TTC mensuel pour le contrat de maintenance et sécurité et d'un montant de 1 015.00 € HT soit 1 218.00 € TTC pour la mise en service du Firewall.

XIV. DIVERS

- Assainissement : Monsieur le Maire indique le remplacement du palan et du panier pour le dégrilleur de la station et des devis pour le curage de la mare vont être demandés. Le fossé de la station d'épuration va être rénové.
- Porte de l'Église : Monsieur le présente le devis de l'entreprise VICTORNI concernant la rénovation des portes de l'Église d'un montant de 6 445.00 € HT et indique que d'autre devis sont en attente. M. RICHEL se propose de se renseigner sur les possibilités de subvention concernant ces travaux.
- Transfert de compétence : la commune est en attente du projet de convention tripartite pour l'entretien du puisard, de la mare et de la canalisation. La commune restera néanmoins vigilante concernant l'entretien de la station.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le secrétaire
Linda CLOUSEAU

En Mairie, le 10/04/2024
Le Maire
Alexandre LEOTARD

